



**Lions
International**



COMMISSION NATIONALE HUMANISME – JEUNESSE - FRANCOPHONIE

DISTRICT MULTIPLE 103 FRANCE

38^{ème} CONCOURS D'ELOQUENCE – JEAN BEZU

2025/2026

ENGAGEMENT DU CANDIDAT AU CONCOURS D'ELOQUENCE

LIONS CLUB PARRAINANT LE CANDIDAT

DISTRICT :

Je soussigné(e)

Demeurant,

Adresse e-mail

Téléphone portable :

Accepte librement de participer au Concours d'Éloquence 2025-2026 des Districts du Lions International, et accepte, après en avoir pris connaissance, toutes les conditions du règlement du Concours National ainsi que les particularités du Concours de District indiquées ci-dessous.

THEME : “Il n’est pas nécessaire d’éteindre la lumière de l’autre pour que brille la nôtre”
Mahatma GANDHI (1869-1949)

Durée : 8 minutes mini - 10 minutes maxi.

Récompense de District Chaque district récompensera à sa charge ses meilleurs candidats et les lauréats « pourront » bénéficier d'une récompense d'une valeur de :

- 1er 400 €
- 2ème 300 €
- 3ème 200 €

Attention à noter : la référence reste au sein de chaque district, le budget 2025/2026 de son Gouverneur, voté par les délégués des clubs en Assemblée Générale, lors du congrès de Printemps 2025

Un prix spécial du jury peut – être accessoirement mis en place au niveau du district à discrétion du DDCN (Délégué de District à la Commission Nationale) et du Gouverneur.

Le lauréat(e) s’engage à participer au Concours National lors de la Convention Nationale du District Multiple 103 France du Lions International à **Poitiers le 21, 22 et 23 Mai 2026**, sous réserve de l’autorisation des parents ou de toute personne détentrice de l’autorité parentale pour les participants mineurs suivant l’imprimé joint.

Récompense Nationale :

1er Prix : 1.000 € – 2^{ème} Prix : 500 € – 3^{ème} Prix : 300€

Les frais de déplacement des lauréats seront pris en charge par le District qu’il représente (sur la base d’un billet de train en seconde classe et si possible tarif carte jeune).

Le District Multiple 103 France prendra en charge les frais d’hébergement et de repas pour les lauréats participant à la finale nationale du jeudi 21 mai 2026 au soir (dîner inclus) au vendredi 22 mai 2026 à midi (déjeuner inclus).

Pour les 3 finalistes, la prise en charge est assurée jusqu’au vendredi en fin de journée et seul le gagnant est pris en charge pour la soirée de l’amitié le vendredi soir et pour la nuit jusqu’au samedi 23 mai 2026, déjeuner inclus.

Le candidat (ou la candidate) pourra être accompagné(e) d’un membre de sa famille.

Les frais, transport, hébergement de l’accompagnant seront à la charge de ce dernier, il ne pourra prétendre à aucun défraiement. **Pour pouvoir assister au concours, les accompagnants devront en faire la demande auprès des organisateurs afin qu’un badge nominatif puisse leur être attribué gratuitement.** Il ne sera pas attribué de façon systématique une chambre twin aux candidats, les organisateurs s’efforceront de donner une telle chambre aux candidats mineurs en fonction de la jauge hôtelière.

Pendant toute la durée de sa présence à la Convention organisatrice du concours, le participant s’engage à respecter les règles imposées (notamment horaires et choix des sorties) par les organisateurs, tant en ce qui concerne la participation au concours que durant les périodes de temps libre. Si le candidat se désolidarise du groupe et quitte l’enceinte du concours sans être accompagné d’un adulte, le Lions International décline toute responsabilité.

Si je suis lauréat du District, j'accepte :

- ✓ de me présenter et dire mon texte au Congrès de Printemps du District.
- ✓ de participer au Concours National lors de la Convention Nationale du District Multiple 103 France du Lions Clubs International à **POITIERS le 21, 22 et 23 Mai.**
- ✓ Les récompenses des lauréats des districts ne seront transmis qu'après la participation à la Convention Nationale.

En cas de refus de ma part, et ce par écrit, je reconnais perdre tous mes droits au Prix du District du Lions International qui pourra donc être attribué à un autre candidat. Le Prix étant la propriété du District du Lions International, il pourra alors être remis à un autre candidat et ceci à la discrétion du Gouverneur.

Date et Signature du candidat(e) : Signature de la personne exerçant l'autorité parentale (pour candidat mineur)